



FCPE CHAVILLE  
3 avenue Saint-Paul

92370 CHAVILLE

Le 10 janvier 2025,

Objet : Tarifs des accueils de loisirs de Chaville

Madame, Monsieur,

Vous avez de nouveau attiré mon attention sur les tarifs municipaux qui vous semblent élevés en matière d'accueil périscolaire et extrascolaire, par un courrier reçu en Mairie le 19 décembre.

Vous portez à ma connaissance l'expérience intéressante de la Commune de Sèvres, qui a fait appel à un cabinet d'études externe. Cela me paraît constituer une bonne démarche à laquelle j'adhère et je vous informe que la ville va adopter ce processus également.

Un diagnostic externe ainsi qu'un calcul de coût, et par conséquent un calcul de tarification nous permettront d'objectiver les comparaisons entre communes, et de trouver le juste équilibre dans le traitement des familles chavilloises, tout en maintenant une rationalisation obligatoire du budget communal.

Ce travail nécessitant un certain temps afin qu'il soit réalisé de façon sérieuse et rigoureuse, les nouveaux tarifs ne pourront être votés qu'au terme de l'étude pour une application en septembre. Dans cette attente, les tarifs actuels seront reconduits lors du vote du budget 2025 au mois de mars.

Une présentation de ce travail vous en sera faite avant validation finale.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sincères salutations.



Bérengère LE VASSEUR  
Maire-Adjoint en charge des Affaires  
Scolaires et Péri-Scolaires